TIERS-LIEU DES HAUTES-CÔTES
GÉNÉRATEUR DE LIENS !

Des rendez-vous qui ont marqué ce début d'automne

Les 2es Rendez-vous d'automne : une belle rencontre au verger !
Le dimanche 20 septembre, les 2es Rendez-vous d'automne du Tiers-lieu ont réuni une soixantaine de personnes autour du verger citoyen et solidaire de Chazan.
Partis en mini-randonnées depuis cinq villages des Hautes-Côtes — Ternant, Semezanges, Chambœuf, Curley et Reulle-Vergy — de nombreux participants ont rejoint le verger à pied, tandis que d'autres sont venus directement sur place.
Après un pique-nique convivial, Jacky, des Croqueurs de pommes du Val de Saône, a proposé des démonstrations de greffage, mêlant découverte et transmission des savoir-faire.
Un beau moment de partage qui fait vivre l'esprit du Tiers-lieu : se rencontrer, échanger et construire ensemble !



« La Généalogie et vous » : à la découverte de nos histoires familiales
Le samedi 3 octobre, Catherine Pellen, généalogiste, et membre du Tiers-lieu a animé à Ternant une rencontre consacrée à la généalogie. Ce temps d'échange de grande qualité, a permis de découvrir comment retracer l'origine, la parenté et la filiation des membres d'une famille.
Cette rencontre pourra ouvrir la voie à de futurs rendez-vous pour celles et ceux qui souhaitent approfondir leurs recherches et mieux connaître leur histoire familiale.



Un rendez-vous iminent

« Ça Dés en Bulles en Hautes-Côtes »

Le samedi 7 novembre, Salle des fêtes de Messanges, de 10h00 à 17h00
Christelle Edouard proposera **une journée intergénérationnelle autour des jeux**, en partenariat avec Clem Gym.

Autres projets d'animation culturelle

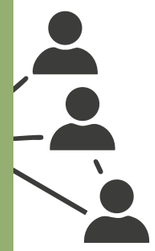
Julie, de la "Compagnie vagabonde" pourra dans le temps, proposer pour petits et grands, sur le site du vergerou dans un village, des lectures de contes autour de la nature, des arbres et des légendes bourguignonnes.

Nous soutenir – Nous rejoindre

Vous êtes motivé(e) par le Verger citoyen et solidaire et plus globalement par le développement du Tiers-Lieu ?
Contact : tierslieu.hautescotes@gmail.com

Ce tiers-lieu vit grâce à l'énergie de ses bénévoles.
Proposez vos idées, vos projets, rejoignez-nous.

Ensemble, générons du lien !
N'oubliez pas de liker notre page Facebook



LETTRE D'INFORMATION

« GÉNÉRATEUR DE LIENS » – N°2

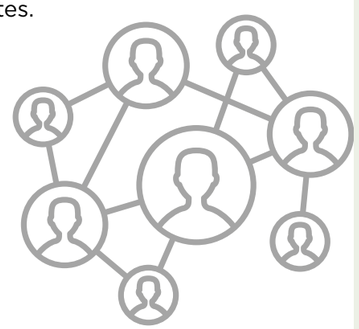
TIERS-LIEU DES HAUTES-CÔTES
GÉNÉRATEUR DE LIENS !

Octobre 2026

Au printemps 2026, notre première lettre « Générateur de liens » vous présentait le Tiers-lieu des Hautes-Côtes à la veille de son Assemblée Générale du 24 avril, qui a réuni une cinquantaine de participants, dont plusieurs élus et responsables associatifs.

Cette rencontre a confirmé notre ambition : développer une dynamique territoriale fondée sur la solidarité, la participation citoyenne et le partage.

Aujourd'hui, notre priorité est de faire du verger citoyen et solidaire de Chazan un lieu de vie et de rencontres, et de porter sur le territoire des Hautes-Côtes, des initiatives fidèles à nos valeurs humanistes.





Les Hautes-Côtes un territoire à vivre, à partager, à promouvoir, à valoriser…

… le Tiers-lieu un « générateur de liens » pour y contribuer en conjuguant
« Ancrage local (1) », « itinérance » et « partenariats solidaires »

(1) Peut se décliner au pluriel

Vous avez une idée pour un projet en partenariat ? Le Tiers Lieu peut contribuer à sa mise en oeuvre.

ENSEMBLE faisons vivre les Hautes-Côtes !

https://tierslieu-hautescotes.fr

TIERS-LIEU DES HAUTES-CÔTES
GÉNÉRATEUR DE LIENS !

Notre Tiers-lieu accompagné…avec un modèle de gestion qui se dessine petit à petit :

Le compagnonnage avec le tiers-lieu P.A.R.C. (Produire, s'Alimenter, se Réunir, Créer), situé à Tannerre-en-Puisaye (89) et financé par France Tiers-Lieux, nous a permis d'avancer dans la construction de notre modèle économique et social.
Cette réflexion nous conduit aujourd'hui à une question centrale : comment faire du verger de Chazan un lieu vivant, partagé et utile au territoire ?
Pour y répondre, nous nous appuyons sur quatre partenariats avec les Croqueurs de pommes du Val de Saône, le CFPPA d'Agro Campus Dijon-Quetigny, Cueillette Solidaire 21 et l'Office de Tourisme Gevrey-Nuits.

Notre objectif : concilier la gestion biologique du verger avec des ateliers, des visites, des jeux et des chantiers participatifs, tout en faisant de ce lieu un espace citoyen de rencontres, de culture et d'expérimentation.

Aménager ce premier ancrage en cohérence avec le modèle de gestion

Le Tiers-lieu des Hautes-Côtes assurera la gestion de 8 894 m² sur le site de Chazan, à Chambœuf, grâce à deux mises à disposition gratuites : 8 254 m² pour le verger, dans le cadre d'une convention avec la société CS RENFER 453, et 640 m² sur une parcelle voisine, prêtée par Christian Roussel. Ces 2 accords sont conclus pour huit ans, renouvelables par tacite reconduction.



Un lieu convivial en devenir
Pour accueillir les habitants et développer ses activités, le Tiers-lieu prépare l'aménagement du site, avec l'installation prévue d'un mobil-home et la construction d'un chalet(1) en bois d'ici la fin de l'année.
D'autres équipements pourront compléter cet espace : pergolas, zones ombragées et structures végétalisées.
L'objectif est de créer un lieu propice aux rencontres, aux lectures partagées, aux ateliers, aux expressions artistiques et aux événements à taille humaine.

Envie de participer ?
Des chantiers participatifs conviviaux sont organisés tous les jeudis matin pour aménager progressivement le site. Vous souhaitez nous rejoindre ? Contactez-nous à l'adresse suivante : tierslieu.hautescotes@gmail.com ou à partir du QR code ou du site internet.
(1) chalet financé par Total Energies renouvelables (80%) et le Tiers-lieu (20%)

De l'hiver dernier à ce jour …une période de transition pour l'exploitation du Verger :

En attendant la signature de la convention et pendant la période de garantie des arbres, le Tiers-lieu a travaillé en bonne intelligence avec TotalEnergies Renouvelables. L'entreprise a financé des travaux sur le sol et le système d'arrosage afin de préparer la reprise de la gestion du verger par l'association.
À l'automne, l'implantation de certains arbres sera réajustée pour mieux organiser le verger et faciliter l'intégration des futurs aménagements conviviaux.





TIERS-LIEU DES HAUTES-CÔTES
GÉNÉRATEUR DE LIENS !

Au-delà du verger, encourager le « Faire ensemble »

Le verger citoyen et solidaire de Chazan constitue un premier point d'ancrage pour développer des initiatives sociales, culturelles et économiques à l'échelle des Hautes-Côtes.
Le Tiers-lieu souhaite renforcer les coopérations avec les associations, les communes, les acteurs économiques et les habitants. Nous invitons chacun à nous faire part de ses idées et à nous contacter pour imaginer ensemble des projets, tout en respectant l'identité de chacun. C'est dans cet esprit que nous avons noué des liens avec la MJC de Nuits-Saint-Georges, à l'origine d'un récent forum consacré à la place de la culture sur notre territoire.
Le Tiers-lieu participe également aux travaux autour de la Convention Territoriale Globale (CTG), menée par la Communauté de communes de Gevrey-Nuits et la CAF de Côte-d'Or. Ces échanges alimentent notamment la réflexion sur la création d'Espaces de Vie Sociale (EVS), en cohérence avec notre ambition de développer un tiers-lieu nourricier, et les actions sociales au service des habitants et du territoire. **Ensemble, faisons émerger des projets qui donnent vie aux Hautes-Côtes !**

Une mission de Service Civique à promouvoir !

Grâce à notre partenariat avec la SDAT (Solidarité-Dignité-Accompagnement-Travail) et à notre adhésion à l'Association des Tiers-Lieux de Bourgogne-Franche-Comté, le Tiers-lieu des Hautes-Côtes propose une mission de Service Civique, validée par son conseil d'administration.
Cette mission s'adresse à un jeune de 18 à 25 ans, pour une durée de 12 mois, à raison de 24 heures par semaine réparties sur 3 jours, à partir du 1er décembre 2026 au plus tôt.
Le ou la volontaire participera au développement des activités culturelles, sociales et économiques du Tiers-lieu, notamment à l'aménagement du verger citoyen et solidaire de Chazan pour en faire un lieu vivant, partagé et utile au territoire.
La mission comprend une formation civique et citoyenne ainsi qu'une formation aux premiers secours. Le permis B est recommandé. Les activités se dérouleront principalement dans les Hautes-Côtes, avec un temps hebdomadaire à la SDAT de Nuits-Saint-Georges.
L'indemnisation mensuelle est d'environ 663 €, dont 549 € versés par l'Agence du Service Civique et 114 € par le Tiers-lieu.
Intéressé(e) ou connaissez-vous un jeune qui pourrait l'être ? Retrouvez l'offre sur la plateforme nationale du Service Civique et contactez-nous à tierslieu.hautescotes@gmail.com.



Des soutiens financiers encourageants : merci !

Le Tiers-lieu des Hautes-Côtes remercie chaleureusement ses partenaires pour leur soutien financier et matériel.
Plusieurs communes contribuent également au projet, leurs soutiens seront présentés lorsque l'ensemble des versements sera confirmé.
Nous remercions également le Département de la Côte-d'Or, qui nous accorde 600 € via le FAVA, avec le soutien des conseillers départementaux Céline Tonot et Christophe Lucand, ainsi que l'État pour 1 500 € au titre du FDVA.
Enfin, 3 500 € apportés par Total contribueront aux charges liées à l'exploitation arboricole du verger.
Un grand merci à tous ces partenaires qui nous permettent de faire avancer notre projet collectif !

https://tierslieu-hautescotes.fr